

Réf: Dossier N° 026887

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SCI OPTIMAX » en abrégé « SCI OPTIMAX »

Siège social Abidjan, Treichville, zone 3, LOT 92

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 05/07/ 2021 reçus par Me KOFFI YASSOUA ALAIN , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 13/07/ 2021, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SCI OPTIMAX » en abrégé « SCI

OPTIMAX »

Objet : L'acquisition, la mise en valeur, l'administration, la gestion, l'exploitation, la location nue et meublée, et l'échange de tous terrains et immeubles situés en Côte d'Ivoire ; l'édification de toutes constructions sur lesdits terrains ;La gestion de tout patrimoine immobilier dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, d'échange, d'apport, ou autrement ;l'Achat, la Construction et la Vente d'Immeuble ; L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts avec ou sans garanties et hypothèques relatifs à l'objet social ; La transmission aux ayants droits du patrimoine familial.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Treichville, zone 3, LOT 92

Dirigeant(s) : M AWOCATO CYRILLE JULES CARMEL
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B40-00084 du 24/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 50 ans

Dépôt au greffe : n°22999/GTCA/RC/2021 du 24/08/2021

